

Rentrée scolaire : "Fiches sanitaires" à télécharger



Ci-dessous les **documents à télécharger** pour inscrire vos enfants à la cantine ou l'APPS

- [Fiche sanitaire –cycle maternel](#)
- [Fiche sanitaire – cycle élémentaire](#)

Infos quotient familial

Du lundi 6 septembre au mercredi 6 octobre, le service de la Vie scolaire procède au calcul du quotient familial qui permettra d'établir pour chaque famille les tarifs en accueil de loisirs, APPS et restauration scolaire.

Documents à fournir :

- Livret de famille ou extrait de naissance rédigé en français
- Avis d'imposition 2021 (sur les revenus 2020) ou à défaut la déclaration de l'impôt sur le revenu 2021
- 3 derniers bulletins de salaire ou l'attestation des indemnités Pôle Emploi du foyer
- Notification de pension, rente
- Dernière attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales, avec numéro d'allocataire
- Dernière quittance de loyer ou tableau d'amortissement pour les accessions à la propriété

Le quotient familial à faire calculer pour chaque année scolaire sur RDV ou par mail à Regiedvspe@ville-montereau77.fr

Horaires : du lundi au jeudi (9h-12h et 14h-17h30), le vendredi (9h-12h et 14h-16h30), le samedi (9h-12h)

N.B. : Si le calcul n'est pas effectué aux dates mentionnées ci-dessus, le tarif maximum sera appliqué sans possibilité de modification des factures déjà émises